

La Directrice générale

La Préfète de région Normandie

Le Président

Plan Régional Santé Environnement Normandie 3
Deuxième réunion du Groupe Régional Santé Environnement
27 novembre 2017 - Relevé des discussions

Etaient présents :

M. AUBE Patrick - DDTM 76	Mme GARDEL Christine – Directrice Générale-ARS Normandie
M. AUDRZEJEWSKI Rémy – MSA HN	Mme GAUTIER Sandrine – ARS Normandie
Mme BALKE Florence - DRAAF	Mme GENESTAR Adèle – Caen Normandie Métropole
Mme BARBIER Sylvie - Ecologie pour Le Havre	Mme GEROUARD Florence – CA 76
Mme BAUCE Nathalie – DRAAF	M. GINISTY Franck – Les Hommes Fourmillent
M. BELLOUARD François – DDTM 76	Mme GNAGI Géraldine – Mairie Fleury Sur Orne
M. BIDEAULT Anne Claire - Région	Mme GODEY Zoé – Mairie d'Argentan
Mme BLANCHARD Myriam - Santé Publique France – CIRE NORMANDIE	Mme GONCALVES Karine – GIP Seine-Aval
M. BLANQUART Christian – SGAR préfecture	Mme GONDEAUX Pascale – DREAL Normandie
Mme BOISSEAU SIMONE - IRD2	M. GREGE Richard – FNE Normandie
M. BOITIER Guillaume – DRRT Normandie	Mme GUERENTE Sylvie – DRDJSCS Normandie
Mme BOUCHER Marion - IREPS	M. GUEROT Fabien – Seine Normandie Agglomération
M. BOUKERFA Mouloud - ARS Normandie	M. HAMELIN Paul – Saint Lô Agglo
Mme BOUTET Catherine – ARS Normandie	Mme HAUCHARD Virginie – CODAH
Mme BRIARD Pascaline – Maison de l'habitat CAEN LA MER	M. HERMENT Alexandre – DDTM 76
Mme BRIAULT Christelle – DDPP50	M. HESSE Nicolas – Secrétaire Général aux Affaires Régionales – Préfecture de Région
Mme BULLE Frédérique – INSERM US13	M. HORN Michel – GRAPE Normandie
M. BUREL Bruno – URML de NORMANDIE	Mme JOLY Claudine – CREPAN
Mme CARON Véronique – préfecture de l'Orne	M. LACASSAGNE – S.O.Eure
M. CHANU Eric – chambre d'agriculture 27	Mme LAMY Nathalie – URPS Infirmiers de Normandie
M. CHASSIER Gérard – communauté de communes de la région d'Yvetot	Mme LE BORGNE Tiphaine – CODAH
Mme CISTERNE Fabienne – Rectorat	M. LE BOUARD Jérôme – ARS Normandie
M. CONSTANT Emile – CREPAN	Mme LECHEVALIER Karine – DIRM MEMN
Mme DE BESSE Anne Sophie – ARE Normandie	M. LECROSNIER Serge – Fécamp Camp Caux Littoral Agglo
M. DEBESNE Jean-Michel - FRSEA	M. LEFRAND Guy – Vice-Président – Région de Normandie
M. DEBIEVE Christian – CAEN Normandie Métropole	Mme LEMARCHAND Monique – CAESS Normandie
Mme DELALONDRE Lore – Mutualité Française Normandie	Mme LEMARECHAL Magalie – Ecole de l'asthme CH Vire
Mme DELMAS Véronique – ATMO Normandie	M. LEMEUNIER Loïc – GRAPE
Mme DEROBERT Stéphanie – CPIE	Mme LEPELTIER Sabrina – ARS Normandie
Mme DEVEAUX Véronique – Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie	Mme LEPLAY – mairie le HAVRE
M. DUMAINE Michel – vice-Président -Flers Agglo	M. LEPRIOL Alex – Décision Publique
M. DUMAS Didier – UFC – Que Choisir Eure	Mme LEROY Annie – Ecologie pour le Havre
M. DUMONT Bruno – Région	Mme LOKAY Nathalie – association CARDERE
M. DUNY Patrice – AUCAME	Mme LUCAS Nathalie – ARS Normandie
M. FAUCON Sébastien – DREAL Normandie	M. MALANDRIN Erick – ADM76
Mme FAUDIER Anne Marie – Région	M. MANET Ghislain – Laboratoire Agro Vétérinaire départemental 76
M. FONTAINE Tristan - DREAL	M. PIEN Laurent – Vice-Président -Saint Lô Agglo
Mme FRANCOIS Genièvre – URCPPIE	M. POUESSEL Kevin – Mairie Caen
M. MILLIEN Alain – Manche Nature	M. PREY Timothée – CEN-BN
M. MIR Richard – préfecture de l'Orne	
M. MANSOTTE François – ARS Normandie	
M. MAUNIER Stéphane – Le Kalif	
Mme MELOT Anne – Mairie de Rouen	

Mme MEYERE Delphine – Région
M. MOCHET Pierre-Alban – CEREMA Normandie
Centre
Mme MONNIER Amandine – Communauté Urbaine
Alençon
MOREAU-BOUTERIE – Association Perche Avenir
Environnement
Mme MORIN Marie – DREAL Normandie
Mme MORROUX Florence – DREAL Normandie
Mme MOUCHENE Caroline – Agglo du Pays de
Dreux
Mme MULLER Bénédicte – DDTM 76
Mme MUTEL Christine – EPF Normandie
Mme NEDELEC Agathe – RTE
Mme OBREBSKI Julia – CRESS Normandie
Mme OLLIVIER Stéphanie – Métropole Rouen
Normandie
M. ONFROY Denis – FREDON de Basse
Normandie
M. OULDAMAR Melik – Association Bio-Normandie
Mme PAPIN Anne – DRAAF Normandie
Mme PAILLEY PORET Béatrice – Communauté
Urbaine Caen la Mer –
Mme PENEZ Maritxu – Caux Seine Agglo
Mme PHILIPPE Marie-Louise – ARS Normandie

Mme PRIEUR Lydie – mairie de Fleury sur Orne
M. PROVENCALE Jean-Baptiste – LABEO Frank
Duncombe
Mme PRUNEAUD Emmanuelle – GRAINE
Normandie
Mme QUESNEL Marie-Claire – CRSA de
Normandie
Mme ROBART Frédérique – CAF
Mme ROBERT Anne-Marie – EPF Normandie
M. ROUZIES Alain – UFC Que Choisir Normandie
Mme SAREM Jacqueline – Association Perche
Avenir Environnement
M. SAVARY Mathieu – ARS Normandie
M. SELLIER Eric – CMA 27
M. SEUILLEROT Eric – UFC Que Choisir ROUEN
M. SIMENEL Jean-Louis – Réseau Périnatalité de
HN
Mme TARDIEU Marie-Pierre – Région
Mme TESNIERE Ludivine – Région
M. TRACOL Raphaël – ARS Normandie
Mme TRINQUET Laëtitia - Réseau Périnatalité de
HN
M. VALLET Charles – DREAL Normandie
Mme VIARD Nathalie – ARS Normandie
M. VICTOR Sylvain – AESN
M. VION Bruno – ARS Normandie
Mme YON Annabelle – ORS-CREAI Normandie

Etaients excusés M. CAILLIEZ Dominique (établissements médicosocial), Mme CAPO Sandrine (CCI Seine Estuaire), Mme DUBUISSON Corinne (URPS infirmiers), M. KETLER David (RTE)

Ouverture de la Séance

Monsieur Nicolas Hesse, secrétaire général aux affaires régionales, ouvre la deuxième réunion du Groupe Régional Santé Environnement (GRSE) en remerciant les personnes présentes fortement mobilisées pour le Plan Régional Santé Environnement 3 (PRSE3). Le premier objectif de la réunion est d'aboutir pour la Normandie à un plan régional concret opérationnel pour les territoires qui s'appuie sur les expériences acquises lors des précédents plans régionaux PRSE2 et sur le diagnostic régional présentés lors de la première réunion du GRSE le 3 mars. Nicolas Hesse rappelle que le plan doit tout mettre en œuvre pour limiter l'exposition des populations aux facteurs environnementaux, pour promouvoir un environnement favorable à la santé de tous, pour informer plus complètement les populations en Normandie et pour mieux protéger les ressources. Aussi, il précise que le plan a été conçu en concertation large avec les acteurs à partir des territoires en groupes de travail pour aboutir à un projet qui va être présenté et débattu. En deuxième partie de réunion seront présentées des exemples d'actions locales innovantes identifiées durant ce processus. Sur cette base et sur la base d'une consultation, Nicolas Hesse souhaite que ce plan puisse être adopté, c'est-à-dire signé avant la fin du 1er trimestre 2018 donc par la Préfète de région, par la directrice générale de l'ARS et par le Président de Région.

Madame Christine Gardel, directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Normandie, rappelle que nous sommes tous acteurs de notre santé et de notre environnement et qu'il revient en responsabilité à chaque acteur décideur de prendre en compte les enjeux de santé et d'environnement dans les priorités des politiques publiques. Autrement dit, que les enjeux d'environnement doivent être déclinés dans les politiques de santé et d'environnement, mais aussi, dans les politiques d'aménagement du territoire, de transport, de logement ou de l'éducation. Christine Gardel souligne également qu'il est indispensable d'articuler la démarche transversale portée dans le PRSE3 avec les actions sectorielles et les acteurs en lien avec les réalités des territoires. Pour l'Agence, l'élaboration d'ici juin 2018 du Projet Régional de Santé (PRS) en sera une traduction concrète en intégrant l'ensemble des dimensions et déterminants de la santé via la promotion d'un environnement sain. Enfin, elle porte une vigilance accrue au suivi de la mise en œuvre des priorités du PRSE3 et souhaite une information et une valorisation régulière des actions vers l'ensemble des partenaires, des collectivités et du grand public.

Monsieur Guy Lefrand, vice-président de Région, confirme la volonté de la Région de définir une politique transversale en matière de santé par l'adoption, au sein de la Région d'une stratégie régionale de santé, et en co-animant au côté de la Préfète et de l'ARS le Plan Régional Santé Environnement. Guy Lefrand souligne que la méthode d'élaboration du PRSE3 basée sur les territoires correspond à celle mise en place dans le cadre du SRADDET. Cela a permis d'abord de partager le diagnostic, de renforcer l'interconnaissance des acteurs et de faire émerger les grands enjeux à l'échelle régionale. Il rappelle l'importance de cibler des objectifs atteignables et évaluables. En complément il est aussi de la responsabilité des politiques publiques de pouvoir accompagner les projets et par exemple la Région met en œuvre un dispositif de soutien que s'appelle IDDEE - Initiative Développement durable Energie, Environnement - avec une quinzaine de dispositifs qui s'adressent aux collectivités et aux associations en particulier. Enfin Guy Lefrand rappelle que la qualité de vie en Normandie est un aussi un objectif d'attractivité du territoire normand.

Suite à ces introductions, Monsieur le secrétaire général propose d'entrer dans le sujet par la présentation projet de plan régional soumis pour avis à l'assemblée.

1 Présentation du projet de Plan Régional Santé Environnement (PRSE3) de Normandie

Nicolas Hesse précise que la méthodologie d'élaboration du plan et les priorités du projet de plan sont présentées pour avis par le binôme ARS DREAL. Puis avant d'ouvrir la discussion avec la salle, la DRAAF présentera les priorités du plan Ecophyto II et les points d'articulations avec le PRSE3. Ce dernier a été, en préalable, adressé à chaque membre invité. L'ensemble des documents de la réunion sont disponibles sur les sites internet (ARS, DREAL).

**Mmes Nathalie Lucas de l'ARS et Pascale Gondeaux de la DREAL présentent le projet PRSE3.
Mme Florence Balké de la DRAAF présente la feuille de route Ecophyto II.**

Les échanges avec la salle concernant :

- La protection de la ressource en eau notamment :
 - demandes de précisions pour la déclinaison opérationnelle des actions visant la protection des pollutions diffuses au regard des pesticides étant donné la vulnérabilité accrue de la ressource dans la région ;
 - proposition pour que la recherche de sources de pollutions de la ressource en eau intègre également les questions liées à l'assainissement ;
 - précisions sur les modalités d'action du PRSE3 en lien avec la feuille de route Ecophyto II pour une diminution, un arrêt plus rapide de l'utilisation des pesticides et un accompagnement des techniciens et des agriculteurs vers une évolution des pratiques agricoles
 - renfort par la réglementation concernant les distances entre les zones traitées avec produits phytosanitaires et les habitations.
 - proposition de remplacer dans le texte la mention faite sur l'agriculture raisonnées par la certification Haute Valeur Environnementale (HVE), mention pas assez exploitée, difficulté pour les collectivités à travailler et définir l'agriculture raisonnée, durable.
- Les champs électromagnétiques :
 - précision des actions du plan en faveur du repérage des zones plus exposées, de l'information et de la prise en charge des personnes électrosensibles.
- L'amélioration des connaissances :
 - indicateur de qualité de l'air sur l'ensemble du territoire et pas seulement sur les zones industrialisées ou zone urbaine;
 - sur les sites et sols pollués à proximité des établissements sensibles.
- Les actions de communication et de sensibilisation à mettre en place :
 - besoin de renforcer les actions d'information vers les professionnels et les jeunes notamment en milieu scolaire ;

- nécessité d'assurer une information transversale entre les acteurs tout au long du PRSE en s'appuyant notamment sur les instances existantes décisionnelles ou informatives (ex : Atmo Normandie, CESER ...)
 - échanges de bonnes pratiques avec les collectivités
- Le suivi et l'évaluation du plan :
- nécessité de fixer des objectifs ambitieux pour espérer améliorer les effets sur la santé, aller au-delà des consignes nationales prise en compte dans l'évaluation des actions concernant l'air qui impacte sur la santé.
 - demande de chiffrer les objectifs listés comme dans le plan écophyto afin de mesurer si les objectifs ont été atteints à la fin du PRSE ;
- Accompagnement des acteurs
- préciser et faire connaître les moyens d'accompagnement des collectivités et les incitations financières en général ;

Principaux éléments de réponses proposées en séance :

- concernant la protection de la ressource en eau et l'usage des produits phytosanitaires, Le plan n'est pas prescriptif ou coercitif. Le PRSE est engagé dans une démarche territoriale voulue, participative qui vient des élus et des territoires en lien avec une volonté pour une vision régionale stratégique partagée avec les acteurs concernés et opérationnelle pour agir localement. Enfin, le partage des expériences, des initiatives locales des élus et des associations permettront de renforcer les actions ;
- concernant l'assainissement, le plan s'appuie sur la réglementation et est complémentaire à d'autres plans sectoriels. La question de l'assainissement n'y est pas inscrite au sens strict. Le choix est de travailler à la poursuite des efforts sur la protection de la ressource en eau. Ce plan est en liaison avec le plan éco-phyto. Une reprise, au niveau local, des initiatives innovantes prises par les collectivités est effective ;
- les priorités du plan ont défini des publics plus vulnérables à savoir les femmes enceintes et les jeunes enfants. Ces publics sont ciblés dans les actions du plans : réduction des expositions, amélioration des connaissances (établissements sensibles), information – éducation ;
- proposition d'appui possible de l'IDRD2 qui peut mettre à disposition des territoires une expertise, une connaissance, apportées par des chercheurs, des universitaires, qui soient à la portée des décideurs locaux (mise en place d'un pôle santé-environnement au sein IDRD2) ;
- bonne note est prise concernant les propositions d'amendement du plan (mention HVE) ;
- une information relative aux outils ou dispositifs d'accompagnement des collectivités, acteurs, particuliers, sera mis en place dans le cadre du plan ;
- une évaluation et un suivi du plan sera mis en œuvre à l'aide d'indicateurs (évaluation du processus et de résultats). Il est rappelé la désignation d'un voire deux pilotes sur chaque priorités et actions. Les partenaires sont listés. Le comité de pilotage mis en place suivra les actions et identifiera les difficultés. ;
- une information régulière à l'ensemble des acteurs et territoires est prévue selon des modalités adaptées pour répondre au mieux aux attentes des territoires..

Il propose ensuite d'aborder en deuxième partie, la table ronde consacrée à la présentation de retours d'expérience, d'actions concrètes mises en place par les acteurs territoriaux.

2 Table ronde : Exemples de mises œuvre opérationnelles et territoriales de priorités du PRSE3

Animation par M. Alex Lepriol, cabinet Décision Publique

Alex Lepriol invite les participants à rejoindre la table ronde et rappelle en introduction la volonté du comité de pilotage de construire le plan avec les territoires à partir de leurs priorités et de faire remonter les initiatives locales des acteurs et collectivités via une carte interactive et donne la parole successivement aux différents intervenants tout en les interrogeant sur les motivations à l'action, les modalités concrètes de réalisation. Sont présentés les actions suivantes:

- **Sensibilisation aux enjeux de santé liés à l'environnement** :
Mme Emmanuelle PRUNEAUD, Directrice du GRAINE Normandie,
Mme Genièvre FRANCOIS, coordinatrice de l'URCPIE
- **Démarches transversales intégrant les enjeux d'environnement, de santé et de développement du territoire:**
M. Laurent PIEN, vice-président en charge du pôle Environnement et Ingénierie, Saint-Lô Agglo: démarche conjointe Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Plan de Déplacements Urbain (PDU) et d'un Plan Local de l'Habitat (PLH),
M. Michel DUMAINE, vice-Président en charge de la Cohésion sociale, Flers Agglo: approche transversale logement, accès aux services et cadre de vie sain, projet de rénovation urbaine du quartier Saint Michel à Flers.
- **Accompagnement des collectivités et acteurs pour un environnement favorable à la santé :**
M. François BELLOUARD, Directeur adjoint, DDTM de Seine Maritime

Les principaux échanges concernent :

- l'importance d'aborder les enjeux d'environnement et de santé de manière transversale dans un projet porté par une collectivité ;
- la place des habitants et l'intérêt à prendre l'attache de la population dans un projet visant la santé et le bien être des habitants d'un territoire. Cette co-construction permet une plus grande adaptation du projet aux besoins et attentes des habitants d'une part et facilite la compréhension par ces derniers des contraintes de la collectivité d'autre part ;
- les modalités d'actions avec les habitants afin de faciliter les évolutions de pratiques et comportements la dissémination des bonnes pratiques ;
- difficulté de lisibilité pour les élus des différents plans d'actions car « tout est dans tout » et donc un besoin d'information et d'accompagnement de la part des institutions ;

Nicolas Hesse remercie les intervenants de la table ronde et insiste sur le besoin d'être concret opérationnel et valoriser les expériences régulièrement tout au long de la mise en œuvre du plan régional.

3 Conclusion

Après cet échange Nicolas Hesse remercie l'ensemble des acteurs et collectivités pour leur contribution.

Il rappelle que le projet de PRSE3 est mis en consultation jusque sur internet et que les membres du GRSE ont la possibilité de faire part de leurs contributions jusque fin décembre.

Le projet de plan sera ensuite adopté en début d'année la mise en œuvre engagée.

Une information régulière des acteurs sera faite avec un premier un point au dernier trimestre 2018.